

## Personnels

### Conseils, comités et commissions

---

#### Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la CAP ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au MENESR

NOR : MENH1500228A

arrêté du 25-3-2015

MENESR - DGRH E2-1

---

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; vu décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 99-945 du 16-11-1999 modifié ; décret n° 2000-1222 du 14-12-2000 modifié ; arrêté du 9-9-2014 ; arrêté du 23-2-2015 ; procès-verbal du 5-12-2014

---

**Article 1** - Sont nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire ministérielle compétente à l'égard du corps des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

#### Représentants titulaires

- Monsieur Frédéric Guin, secrétaire général ;
- Jean-Richard Cytermann, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;
- Pierre Moya, chef du service de l'encadrement, adjoint à la directrice générale des ressources humaines ;
- Marie-Hélène Granier-Fauquert, chef de service, adjointe à la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle ;
- Édouard Leroy, chef du service de l'action administrative et des moyens.

#### Représentants suppléants

- Guy Weiss, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;
- Cécile Bourlier, sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale ;
- Laurence Venet-Lopez, sous-directrice de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement ;
- Annick Wagner, experte de haut niveau, coordonnatrice Sirhen pour la direction générale des ressources humaines ;
- Gilles Bal, sous-directeur de la gestion des carrières des personnels d'encadrement.

**Article 2** - Sont nommés représentants élus du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle compétente à l'égard du corps des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

#### Représentants titulaires

Administrateurs généraux

- Éric Piozin.

Administrateurs civils hors classe

- Éliane Brouard ;
- Patrick Lasserre.

Administrateurs civils

- Bruno Matteucci ;
- Véronique Gueguen.

#### Représentants suppléants

Administrateurs généraux

- Gilles Fournier.

Administrateurs civils hors classe

- Élodie Fourcade ;
- Thierry Bergeonneau.

Administrateurs civils

- Madame Emmanuelle Double ;
- Jean-Pascal Chapat.

**Article 3** - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
Le secrétaire général,  
Frédéric Guin